L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 21 MARS 1888.

Concert de Mlle Héléna Augustin.

Le Concert offert à Mlle Héléna Augustin et qui, on le sait, aura lieu le mardi 3 avril, est la préoccupation du moment. A chaque pas nous rencontrons quelqu'un qui y prend intérêt; mais intérêt vif, cordial. Il n'en pouvait être autrement. Mlle Héléna Augustin est une de ces individualités sur la valeur desquelles on ne peut se tromper.

Sa brillante organisation musicale lui a permis de marcher vite sur ce chemin si difficile de l'art et déjà son talent acquis promet une artiste de premier ordre. Elle a la jeunesse, l'intuition, l'acquis, le foyer.

Les maîtres dont elle prendra les conseils en Allemagne, en France, achèveront sûrement et brillamment l'œuvre commencée et poursuivie par son premier Professeur, une véritable artiste aussi, par le savoir et par le tempérament : Mme Marguerite Samuel.

Dès que nous connaîtrons le programme de la soirée tant attendue du 3 avril, nous reparlerons de la bénéficiaire qui a l'enviable secret de s'attirer aussitôt les sympathies actives, sérieuses.

Cercle Dramatique Franco-Louisianais.

Ce Club de formation nouvelle et dont le rôle, fort bien composé, s'augmente chaque jour, annonce, pour le lundi 2 avril à la Salle Grunewald, une soirée dramatique, musicale et dansante, dont voici le programme :

Les femmes qui pleurent, le vaudeville que tous connaissent, signé de deux faiseurs: Sirandin, Lambert Thiboust; et qui sera joué par Mmes S. Duquesne, George Durand, Messieurs J. M. Cressy, Boccace et George Durand.

Après ce charmant acte un concert en deux parties: Deux *Ouvertures*, par un orchestre; *Le Pressoir*, de Faure, chanté par M. William Olivier; *Jérusalem*, par Mme S. Duquesne; une mélodie par le professeur Van Hufflen: solo de violon, par le professeur Ricci; *La Charité*, Faure, par M. William Olivier; un morceau, chanté par M. Rossi, *Santa Maria!* de Faure, avec accompagnement de violon par le professeur Ricci. La soirée se terminera par un bal. C'est bien faire les choses.

Le comité d'invitation et de réception est ainsi composé: Messieurs P. M. Schneidau, général J. B. Vinet, Joseph Duquesne, B. Onorato, L. P. Bouby, Geo. H. Grandjean, H. Maurras, Chas Lafferranderie, J. M. Cressy, F. Audry, H. A. Despommier, L. N. Petitpain, J. M. Vergnole, O. Uter, Dr J. Lopez, P. A. Marchand, Hon. J. Garidel, Chas. B. Lanusse, J. Larrieu, Chas. A. Carrière, F. D. Chrétien, H. B. de l'Etang, J. W. Roussel, A. Sbisa, A. Capiton, S. Vidalat, Eug. Simon, G. W. Schumann, Raoul Bonnot, A. Schexnaydre.

Des Cercles comme celui-là sont aussi très précieux facteurs pour le maintien de la langue française à la Nouvelle-Orléans; à défaut d'une troupe parlante à l'Opéra, ils servent à nous initier parfois aux nouveautés du théâtre français; ils tendent aussi à développer le goût musical parmi nous. C'est dire que notre appui leur est acquis.

Ajoutons que nous retrouvons sur le programme du 2 avril, non seulement des noms d'artistes aimés, mais aussi d'amateurs qui, déjà et souvent ont fait leurs preuves.

Nos remercîments pour les invitations reçues.

L'Université Tulane.

Une carte illustrée et élégamment ornée nous annonce que la Cinquante-quatrième Session annuelle du Département Médical (*Tulane University of Louisiana*) aura lieu le mercredi 28 mars, au Grand Opera House.

Nous n'avons point sous les yeux tous les détails de cette solennité, toujours intéressante, et à tant de titres; nous savons cependant que le Discours annuel y sera prononcé par le juge Chas. E. Fenner et le Discours d'adieu *Valedictorian*, par le jeune docteur Geo. K. Lee, du Texas.

La Faculté de cette Ecole de Médecine qui peut être fière des sujets qu'elle forme, compte des Professeurs de premier ordre : les docteurs S. E. Chaille, *Doyen*; T. G. Richardson, E. S. Lewis, Edmond Souchon, Joseph Jones, John B. Elliott, A. B. Miles.

Là aussi sont des Conférenciers de haute valeur: les docteurs Rudolph Matas, Augustus McShane, S. D. Kennedy, H. W. Blanc.

Les cérémonies commenceront à onze heures du matin. M. D. M. Griffith, Jr est nommé Président général des trois Comités: Exécutif, d'Invitation, de Réception qui ont pour Présidents respectifs M. M. Joseph J. Wray, H. C. Mc Laurin et Henry Bayon Jr.

Nous recevons une invitation pour laquelle nos remercîments sont dus au jeune docteur Henry Bayon fils, qui vient d'achever d'une façon brillante son Cours de médecine, son Internat si brillamment commencés.

LA SOIRÉE D'HIER.—Les Tableaux Vivants ont obtenu hier un très vif succès à la Salle Grunewald. Succès mille fois mérité aussi. Il serait difficile, en effet, de trouver, dans l'espèce, un spectacle plus attrayant, un ensemble mieux réussi. Petits et grands ont eu leurs ovations, et on regrettait vraiment une chose au cours de cette jolie exhibition, c'est que la durée de ces tableaux ne pût pas être plus longue.

Le rideau se relève bien, une et même deux fois, pour allonger cette durée; n'importe, quelqu'attention qu'on porte on ne peut se rendre compte de détails qui sont à l'infini et dont chacun présente de l'intérêt et pour les motifs, euxmêmes et pour ceux qui les représentent.

Il y avait là de la bonne et belle mise en scène dont nous félicitons cordialement qui de droit.

La salle, ses abords étaient coquettement décorés et les tables improvisées disaient aussi le goût de celles qui les avaient dressées et parées. Si nous ne nous trompons point, elles ont ajouté une somme importante à la recette qui a dû répondre à l'attente des organisatrices de cette fête remarquable.

On sait que cette recette sera affectée au paiement des frais de voyage du Rév. P. Dominicain Dupont, le prédicateur actuel de la Cathédrale St. Louis.

Nous avons reçu hier la visite de notre ami, M. Alcide Willoz, qui a quitté la Nouvelle-Orléans pour New-York à huit heures du soir. Samedi prochain il prendra passage sur le transatlantique français *la Bourgogne*.

Notre ami et compatriote se rend à Paris; nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Nous comptons bien que nous aurons bientôt de ses nouvelles et des meilleures.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Si jusqu'ici les représentations de Mlle Rose Osborne ne sont pas aussi fructueuses que nous les voudrions, du moins le succès de l'artiste va s'accentuant mieux chaque soir. A ce succès il faut associer Mlle Florence Elmore, M. A. J. Muller et enfin M. Marsh, un acteur connu ici et très populaire depuis bien des années. L'ensemble de la troupe est, d'ailleurs, fort recommandable, et recommandable aussi la comédie-drame qu'elle joue: *Forget-Me-Not*.

Deux représentations en auront lieu aujourd'hui : à midi et le soir.

Dimanche prochain, 25 mars, début du "Gilbert Comedy Company".

THÉATRE ST. CHARLES.—Le St. Charles, qui n'a pas de troupe en ce moment, rouvrira ses portes le dimanche 25 mars. Cette réouverture offrira bien de l'intérêt aux amateurs de théâtre car elle nous vaudra la rentrée de M. Milton Nobles et de Dollie Nobles, deux artistes qui n'en sont plus à faire leurs preuves.

Ils reparaîtront dans une pièce intitulée: *From Sire to Son*, drame qui, en Angleterre, aux Etats-Unis, ne compte que des succès. Publics et critiques lui ont reconnu partout une valeur réelle.

Le contrôle sera ouvert à partir de demain jeudi.

THÉATRE FARANTA.—Le Professeur Zera Semon n'aura eu qu'à se féliciter de son passage à la Nouvelle-Orléans, si les choses vont du même train toute cette semaine. Hier et lundi salle pleine.

Il faut en convenir, c'est un spectacle varié et amusant que le sien. Effets d'optiques, imitations de types divers, chant, tours de jongleur, ventriloquie, marionnettes, tout cela se succède pour le plaisir des spectateurs.

Sans compter qu'au cours de chaque représentation on leur fait la distribution d'un grand nombre de présents dont quelques uns, tels que des jambons, sont peut-être lourds, mais agréables néanmoins à recevoir. Jusqu'à la fin de la semaine même spectacle, matinées et soirées et même distribution aussi.

DIME MUSEUM.—M. Léonard, un hercule qui a son prix, est toujours là. Ne négligez point d'aller voir avec quelle aisance le gaillard, s'aidant de ses seules machoires, vous enlève un cheval d'un poids moyen.

Représentations de 11 heures du matin à 10 heures du soir. Voir l'annonce.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.—Indications pour la Louisiane: vents frais et légers du nord; beau temps plus froid, suivi de vents variables et d'un temps plus chaud.

Température du 20 mars 1888.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	76	24
3 P. M.	76	24
6 P. M.	73	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Harry O'Bryan à Mlle Delia Ryan.
Albert Roevens à Mlle Kate M. Gillespie.
Foster Wilson à Mlle Annie Washington.
Dominique Guérin à Mlle Louise L. Delas.
Arthur Washington à Mlle Catherine Johnson.

Naissances.

Mme Fred Wolfe, un garçon.
Mme Leaando Cerviui, un garçon.
Mme Gustave A. Betz, un garçon.
Mme Louis Foss, un garçon.
Mme John J. Donovan, un garçon.
Mme Wm Dedermann, un garçon.
Mme John J. Williams, une fille.

Décès.

Mme Sarah Turner, 70 ans, 575 rue Prieur.
Veuve Augusta Morgan, 69 ans, 135 rue Louisa.
Terrence P. O'Connor, 7 jours, rue Adèle.
Mary Ware, 1 mois, 55 rue Céleste.
John Frazer, 70 ans, 495 rue des Remparts côté sud
John W. Anderson, 42 ans, rue Lowerline, près St-Charles.
Henry Byrne, 20 ans, 397 rue Magazine.
Mme Dora Moore, 39 ans, 226 rue Erato.
Veuve Annie Léonard, 66 ans, 307 rue Colisée.
Veuve Louisa F. Vogt, 75 ans, 23 rue Neuvième.
Matt Radetich, 45 ans, 222 rue du Camp.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Bouny, à Wesley E. Lawrence, 1. la résidence Roselius dans le 6me district borné par les rues Broadway, Chestnut, Félicia et Carrolton, $6,000; à P. G. Bouny, cinq terrains dans le même district, bornés par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, $275.

Mlle Rosalie M. Prieur à Mary Williams, un terrain dans le 4me district, borné par les rues Sixième, Septième, Howard et Freret, $100.

Ambroise F. Armand au Peoples Homestead Association, un terrain dans le 3me district borné par les rues Esplanade Kerlerec, Prieur et Johnson, $2250.

P. A. Delvaille à B. Marquez, une moitiée indivise d'un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré, Robertson et Quartier, $1800.

George Boh à J. B. Boh, trois terrains dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Hôpital et Quartier, $600.

Cour Criminelle de District.—Les Etats-Unis contre Charles B. Darrall et Geo C. Nerols en recouvrement de $2,705.

Cour Civile de District.—Auguste Alt contre ses créanciers. Pétition rejetée.

Factors & Traders Insurance Co. contre Isaac Wise, pour forcer le défendeur à accepter les titres de certaine propriété achetée à la vente de liquidation de la Compagnie d'assurance.

Victor Claverie contre Prosper Bernard, pour $122 07.

Rosenthal frères contre J. Simon et frères, pour $787.

Henrich & Cie contre Levy & Vairin, pour $572 24.

Chas. S. Pitcher & Cie contre leurs créanciers. L'opposition est réglée.

F. Kuhn contre G. Léaumont, pour $135 75.

Joseph E. Comes contre ses créanciers, pour obtenir un délai de 4, 8 et 12 mois. Actif, $12,300. Passif, $8,500. Réunion de créanciers chez John R. Legier, notaire.

Les successions Wm H. Poster et Virginia V. Petitit sont ouvertes.

Jos. H. Spearing contre Alford Jagot au sujet d'un titre de vente.

Eustis G. Shearman contre Adèle E. Bates pour obtenir le divorce.

Arthur Denis contre Wm G. Wehner pour $336.

Wm N. Jenkins contre Jno T. Moore Jr & Co., pour $28,568 37.

Unexcelled Fire Works Co. contre Levy & Vairin, pour $220 94.

Caroline Flournay demande l'émancipation.

La succession de John Howley est ouverte.

Cour criminelle.—Section A.—Affaire Spencer M. Parker (vol) demande d'une nouvelle audition de cause.

John Hoter, larcin, un an de pénitencier.

Louis H. Darby, faux en écritures, cinq ans de pénitencier.

Spencer M. Parker, larcin, un an de pénitencier.

Joseph Evans, larcin, même peine.

Charles Jones, voies de fait, même peine.

John Vauquelin, propriétaire d'une maison de jeu.

P. Jacobs, voies de fait et emprisonnement immérité. Affaires renvoyées indéfiniment.

Section B.

Une ordonnance de non-lieu a été rendue contre Lizzie Hill, accusée de détournement et larcin.

Première Cour de Recorder.—L'affaire Geo. Lubenguth, (meurtre de Aaron Warren, commis il y a trois ans) est renvoyée à mardi prochain.

Deuxième cour de recorder.—Plusieurs propriétaires de marchés privés, violateurs de l'ordonnance qui en prohibe l'établissement à moins de six ilets des marchés publics, ont comparu devant le juge Sambola et ont été acquittés, sur leur promesse de fermer leurs magasins dans un délai de quatre jours.

Blessé.—Hier, à 3 h. 15 de l'après-midi, un nègre du nom de Wm Surnir, qui travaillait à bord d'un chaland chargé de charbon, au pied de la rue Robin, a eu les doigts pris et écrasés sous un énorme morceau de charbon de terre.

Incendie.—Hier matin, à 6 heures, le feu a pris au No 118 de la rue du Canal, occupé par G. W. Roper, marchand de confections. Grâce à la promptitude des secours et à l'activité des pompiers les dommages qui commençaient d'être considérables, si les flammes avaient gagné le Walker Hall qui est contigu, n'ont pas dépassé $800.

Le sous-chef Donovan a été assez grièvement blessé par une vitre tombée du haut d'une porte qu'il défonçait. Il a été amené immédiatement à l'hôpital.

Mort naturelle.—Au No 92 de la rue Gasquet est mort lundi soir de congestion, dit-on, un nègre du nom de Henry Moses. Le bruit ayant couru toutefois dans le voisinage que la mort avait été causée par une blessure à la tête faite au défunt par sa femme avec une tasse, au cours d'une querelle, le coroner a été appelé à décider si Moses a succombé à une fracture du crâne ou à une mort naturelle.

Tentative de meurtre.—Une accusation de tentative de meurtre a été portée hier contre M. Courtard, qui habite rue des Remparts, No 508, par M. James M. Moran qui demeure rue Dryades No 657.

Une querelle s'étant élevée au sujet de certaine note, entre les deux partis, l'accusé aurait tiré un revolver qui lui aurait été arraché des mains avant qu'il put en faire usage. M. Maron toutefois a été blessé dans la lutte.

Meurtre.—Il s'agit cette fois d'un meurtrier de 16 ans dont la victime est une petite fille de 2 ans et demi. Le mobile du crime n'est pas encore connu, mais le meurtrier a été arrêté.

Le meurtre a été commis hier entre deux et 3 heures de l'après-midi; à cette heure, Mme Barbazon, qui habite au coin des rues St. Bernard et Broad avait laissées seules à la garde d'un jeune nègre de 16 ans, nommé Jean Balderim, ses deux fillettes âgées l'une de 2 ans et demi, l'autre de 5 ans. Celle-ci s'était rendue dans le jardin avec le nègre, pour jouer, laissant sa sœur endormie sur un canapé dans la chambre à coucher.

A son retour, Mme Barbazon envoya le nègre chercher quelque chose dans la maison et celui-ci revint précipitamment lui annoncer qu'il venait de trouver le bébé baignant dans son sang.

Tandis que Mme Barbazon se précipitait à l'intérieur de la maison et trouvait en effet l'enfant ensanglantée, portant à la tempe droite une large blessure faite avec une hache abandonnée près d'elle, le nègre s'enfuyait et était arrêté par plusieurs citoyens. Le prisonnier a été amené à la 5me station.

La blessure de la petite fille est mortelle.

Conseil municipal.—L'appel est fait à 7 heures 45 et 14 membres seulement y répondent.

Motion est faite et secondée de faire de nouveau l'appel à 8 heures.

Lecture est donnée du Message du maire.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nlle-Orléans,
20 mars 1888.

Soumis au Conseil pour être pris en considération :

1. Le Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 17 mars.

2. Communication de MM. Robit frères, exportateurs de douves en chêne, protestant contre l'adoption par le Conseil de l'ordonnance ayant pour objet d'accorder à la Tuscaloosa Coal Co. l'usage du quai situé entre les rues Market et St-André.

3. Communication de Henry Larquié ayant pour objet sa protestation habituelle.

4. Pétition des propriétaires et marchands de la ville, protestant aussi contre l'ordonnance relative aux franchises à accorder à la Tuscaloosa Coal Co.

5. Pétition de Mme C. Dannoy qui demande à payer sans amende les taxes de 1885-87.

6. Deux pétitions pour obtenir de payer sans intérêts ou dépens, certaines taxes arriérées. Ces pétitions sont signées Vve Pierre Ferraie et John Juliaire.

Respectueusement,
Signé: J. V. GUILLOTTE,
Maire.

Communication du contrôleur renfermant l'offre de la Barbar Asphalt Co., pour le pavage de la rue Delord de St. Charles à Baronne.

Du même, offres pour le pavage de la rue Laurel et de la rue Aline. Référé au comité des rues et débarcadères.

Du commissaire des travaux publics, un rapport des travaux exécutés aux levées d'Alger:

Levée McDonough—80 pieds linéaires, un pied de haut sur 400 de long.

Levée Tunisburg—600 pieds linéaires de revêtement reconstruits et 300 pieds réparés.

Levées Hagan, Carmes et Cazelar—Revêtement réparé sur une longueur de 250 pieds.

Levées Hugnet et Aurora—Trous d'écrevisses et de rats bouchés.

Levées Camora et Lewis, complètement réparées sur une longueur de 800 pieds.

Levées Orleans et Nolan—la plus grande portion a été renforcée et le reste réparé.

Levée Stanton, partie inférieure—32 brèches causées par les écrevisses ont été réparées et 300 pieds ont été réparés.

Levée Pope—nettoyée et réparée.

Levée Delacroix—18 trous bouchés. Cette levée a été nettoyée sur une longueur d'un mille.

Levée Baker—Trous d'écrevisses bouchés et 120 pieds reconstruits.

Lecture des pétitions suivantes adressées dans le but de protester contre l'ordonnance relative aux franchises de la Tuscaloosa Coal Co.

Pétitions de la Central Trades Assembly, de la Merchant's Transportation Union et de toutes les associations ouvrière et commerciales en général.

Après une longue discussion en présence d'un grand nombre de citoyens croyant à une prompte solution, le vote définitif sur l'ordonnance est ajourné indéfiniment, à la suite de la lecture de ladite ordonnance.

Nomination de trois membres du Bureau de Santé en remplacement des membres dont le mandat est expiré. Les noms suivants sont présentés au Conseil :

Par M. Prados, Dr Devron.
Par M. Walshe, H. D. Coleman.
Par M. Carroll, Dr W. H. Watkins.
Par M. Moon, Wm. Graner.
Par M. Garidel, J. G. Mellon et H. A. Gabert.
Par M. Miller, J. G. Barr.
Par M. Mauberret, J. H. Lamb.
Par M. Ryan, Dr O. Salomon.

Après un délai de cinq minutes durant lequel on discute la nomination des candidats, l'appel est fait et le premier tour de scrutin donne :

Dr Devron, 5 voix; H. D. Coleman, 13, Dr Watkins, 20, Wm Graner, 16, J. J. Mellon, 3, Dr Gabert, 4, J. J. Barr, 1, H. Lamb, 1, Dr O. Salomon, 1.

MM. Watkins et Graner ayant atteint chacun la majorité requise sont déclarés élus et les noms de MM Lamb et Barr qui n'ont obtenu qu'une voix sont rayés de la liste.

2me tour de scrutin: Coleman, 13 1/2, M. Patorno ayant annoncé avec son gracieux sourire que son droit était de diviser son vote et de le partager entre MM. Coleman et Devron.

Devron, 6 1/2; Mellon, 1; Salomon, 2; Gabert, 0.

Les noms de MM. Salomon, Gabert et Mellon sont rayés et au 3me tour de scrutin le vote porte seulement sur les noms de MM. Coleman et Dr Devron.

Le 1er est élu par 16 voix et le Dr. Devron en obtient 7 seulement.

Les 3 membres élus sont donc MM. Dr. W. H. Watkins, Wm Graner et H. Dudley Coleman.

Lecture d'une ordonnance de M. Mauberret autorisant le maire à contracter un emprunt pour payer aux divers employés de la ville leurs appointements des mois de février et mars. Adoptée.

Renvoi à huitaine, l'ordonnance relative à la perception d'une taxe spéciale pour subvenir aux frais d'entretien du Parc Audubon.

Adoption de l'ordonnance de M. Prague ayant pour objet d'annuler celle par laquelle le nom de la rue Burdette avait été changé en celui d'avenue Prague.

Présidence de M. Fennor.

Lecture d'une ordonnance ayant rapport à la perception du loyer dû sur le Lower City Park. Référée.

Ordonnance de M. Moon consacrant $5000 à l'entretien du Parc Audubon. Référée.

Ordonnance de M. Winn accordant à la Lafayette Brewing Co. l'autorisation de poser des tuyaux aboutissant au fleuve. Référée.

Ordonnance relative à certains bons légués à l'asile Ste-Marie par M. Jean Marie. Référée.

Après la lecture de quelques autres ordonnances, le Conseil ajourne à huitaine.

Chute.—Hier soir à 6 heures, un nommé Ed Prichett, est tombé au coin des rues St-Charles et Poydras, du siège d'un wagon qu'il conduisait. Une des roues lui a fracturé la cheville et on a dû le transporter chez lui, rue Neuvième, No 82.

Autre chute.—Une négresse du nom de Annie Cleret, qui passait en état d'ivresse au coin des rues Franklin et Poydras, est tombée contre la pierre angulaire du trottoir et s'est blessée audessus de l'œil droit. Après avoir reçu les soins des étudiants, elle a été enfermée pour ivresse.

Pendu.—Un cordonnier du nom de Peter Miller, habitant rue White No 375, et qui depuis quelque temps avait menacé de mettre fin à ses jours, s'est pendu, lundi soir, à 9 h. 30, dans sa buanderie, à l'aide d'une corde à étendre le linge. Son fils est arrivé quelques instants trop tard et a coupé la corde, mais le malheureux était mort.

Arrêté.—Un nègre du nom d'Andrew Williams, accusé de vol avec effraction chez M. E. J. Brown, rue St. André, a été arrêté par les détectives Kauberret et Littleton.

Morte.—Mme Marie Jacquinot qui a été brûlée par l'explosion d'une lampe chez elle rue 3me No 132 1/2, est morte lundi des suites de ses brûlures.

Fausses alarmes.—Une fausse alarmes a été donnée hier à minuit 15 à la boîte 56 et à 4 heures 30 à la boîte 153 encoignure Bienville et Derbigny.

Le feu.—Le feu a pris, hier soir à 7 h. 30, dans un appartement situé sur le derrière du cottage No 77 de la rue Piété, entre Dauphine et Bourgogne, appartenant à M. James Wildis et habité par Mme Albert. Dommages, $10.

Le feu a été mis par l'explosion d'une lampe à pétrole.

L'ALLEMAGNE ET LA BELGIQUE.—Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 29 février;

Il se confirme qu'un engagement a été pris par le roi Léopold II envers l'Allemagne, en cas de guerre, entre ce pays et la France. L'armée belge se retirerait, tout entière, à Anvers, et la ligne de la Meuse avec ses fortifications serait abandonnée aux Allemands, qui l'occuperaient, afin d'empêcher les Français de pénétrer par là en Allemagne.

Dépêche particulière de la *Liberté*:

Bruxelles, 28 février.

Les bruits qui ont couru sur un traité secret conclu entre l'Allemagne et le roi Léopold II ne sont pas sans fondement; le fait est sans doute anticonstitutionnel et les traités ne pourraient recevoir leur application qu'avec la sanction du Parlement, mais ils n'en existent pas moins. Ils ont trait au passage des troupes allemandes, en cas de guerre, par la vallée de la Meuse; il est difficile d'en préciser la teneur.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

New-York, le 1er Août 1886,
122 E. 27th st.

Au DR. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.,
Messieurs:—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Condamnation.

Paris, 20 mars—Le général Caffarel et Mme Limousin ont été condamnés pour complicité dans la vente des décorations.

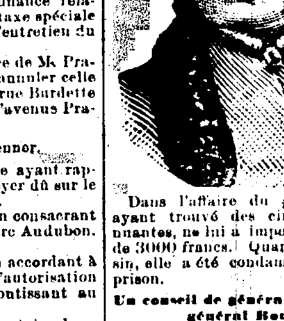

Dans l'affaire du général la Cour, ayant trouvé des circonstances atténuantes, ne lui a imposé qu'une amende de 3000 francs. Quant à Mme Limousin, elle a été condamnée à six mois de prison.

Un conseil de généraux pour juger le général Boulanger.

Paris, 20 mars—Un conseil de généraux doit se réunir, demain, pour délibérer sur la question de destitution du général Boulanger. La décision sera transférée à la Chambre des Députés. Le gouvernement interviendra active ment pour empêcher la démonstration en faveur du général Boulanger, qui doit avoir lieu, à l'occasion des funérailles du sénateur Carnot.

Le manifeste de l'extrême gauche à propos du général Boulanger.

Paris, 19 mars.—Le manifeste de l'extrême gauche dit: le vote que l'on donne à un général qui refuse de déposer son épée constituerait un véritable plébiscite qui n'aurait d'autre signification que l'abdication d'un peuple libre. L'intrusion de chefs militaires dans la politique ne ménace pas seulement les institutions libres et ne désarme pas seulement nos écoles en les divisant, mais elle a toujours eu pour résultat la défaite et la suppression des droits du peuple. Nous prions, en conséquence, nos concitoyens de s'abstenir de prendre part à un pareil mouvement toujours dangereux.

Chambre des Députés.

Paris, 20 mars—Le premier ministre M. Tirard a informé aujourd'hui la Chambre des Députés, que le tribunal militaire instituera une enquête relativement au général Boulanger.

L'ordre du jour a été ensuite demandé par le gouvernement et adopté par 392 voix contre 92.

Le Président Sadi Carnot.

Paris, 20 mars—Le Président Sadi Carnot a été invité à visiter Dunkerque et Lille. Il partira sous peu pour ces villes.

Le Roi Léopold partira aussi pour Marbenge.

Paris, 20 mars—Le président Sadi-Carnot fera une tournée en France le 25 avril.

Funérailles du Sénateur Carnot. Démonstration contre M. Ferry.

Paris, 20 mars—Les funérailles du Sénateur Carnot, père du Président Sadi-Carnot, ont eu lieu aujourd'hui à l'église de St. Philippe du Roule.

Le Président Sadi-Carnot conduisait le deuil.

Un grand nombre de ministres, de diplomates et de personnages marquants dans les cercles politiques et littéraires y assistaient.

Après les funérailles au moment où le cortège quittait le cimetière, une foule s'est élancée vers la voiture de M. Ferry en criant "A bas Ferry," "Vive Boulanger".

L'ordre a été finalement rétabli par les gendarmes.

M. Ferry s'est vu obligé d'accepter la protection de la police.

Interpellation de Paul de Cassagnac à propos du général Boulanger.

Paris, 20 mars—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. de Cassagnac a parlé en faveur du général Boulanger; il a protesté contre sa destitution, tout en déclarant qu'il n'était pas un de ses partisans. Dans son discours il a cité un article du *Courrier de la Russie*, de Berlin, qui affirme que le Gouverneur a destitué le général, à la requête de l'Allemagne. Le président du Conseil, M. Tirard, a déclaré que les remarques de M. de Cassagnac étaient insultantes; il a demandé qu'on lui interdit de parler sur ce ton (Applaudissements). Le président de la Chambre des Députés, s'adressant à M. de Cassagnac, a dit: Le pays jugera les paroles de l'orateur.

L'Impératrice d'Allemagne—L'Empereur Frédéric.

Berlin, 20 mars—L'Impératrice a donné au syndic de San Remo 4000 marcs, pour être distribués parmi les pauvres.

L'Empereur, conformément au désir des autorités municipales de San Remo, a consenti à ce qu'on nommât la principale rue de la ville Frédérica.

L'empereur Frédéric.

Berlin, 10 mars.—L'empereur Frédéric a conféré l'Ordre de l'Aigle Noir à M. Simson, président du tribunal de Leipsic.

La comtesse Von Hatsfeldt.—Rachenberg.

Berlin, 20 mars—La comtesse Von Hatzfeldt—Rachenberg sera nommée grande maîtresse de la maison de l'Impératrice.

Le gouvernement suisse.

Berne, 20 mars—Le gouvernement suisse est sur le point d'établir une banque fédérale avec le monopole d'émettre des billets.

Un monument à la mémoire de l'empereur Guillaume.

Berlin, 20 mars.—Au Reichstag, M. Hackermann, appuyé par les conservateurs, a présenté une motion urgente requérant le prince Bismarck de soumettre à la prochaine session, un bill relatif à l'érection d'un monument à la mémoire de l'Empereur Guillaume, le fondateur de l'empire.

La motion a été adoptée sans débats.

En mémoire de l'empereur Guillaume.

Berlin, 20 mars—Des services spéciaux ont été ordonnés pour jeudi prochain, anniversaire de la naissance de feu l'empereur Guillaume.

L'aumônier Roegel officiera à la cathédrale et l'aumônier Schrader au palais à Charlottenburg.

Bruit démenti.

Berlin, 20 mars—Le Dr. Friedberg, ministre de la justice, a écrit une lettre au journal *Freisenigen*, dans laquelle il nie que les ministres aient eu une conférence, au cours de laquelle on a discuté l'opportunité d'établir une régence.

Le landtag.

Berlin, 20 mars—Le landtag a adopté sans débats à l'unanimité, l'Adresse en réponse au message royal.

L'Adresse sera présentée au roi.

Le prince de Galles et le général Von Loe.

Londres, 20 mars—Le prince de Galles et le général Von Loe ont visité aujourd'hui le château Windsor et ont présenté à la Reine des messages de l'Empereur d'Allemagne.

Tempête de neige.

Berlin, 20 mars—Les nouvelles reçues de Cassel annoncent qu'une tempête de neige sévit en cet endroit depuis trois jours. En Allemagne le trafic par chemin de fer est suspendu ainsi que dans plusieurs régions.

Londres, 20 mars—Une violente tempête de neige sévit dans le sud-est de l'Angleterre. Les tempêtes en France et en Allemagne continuent, ainsi que dans le nord de l'Espagne. Dans le sud de l'Espagne les inondations ont causé des dommages considérables.

Le gouvernement autrichien.

Vienne, 20 mars—Le gouvernement a consenti à accorder le subside demandé par la compagnie de steamers austro-hongrois de Lloyd, et la question a été réglée.

Crue des eaux.

Londres, 20 mars—Le Tibre a débordé et a inondé le quartier inférieur de Rome. Cette crue des eaux a été causée par la fonte des neiges.

Inondations.

Londres, 20 mars—On rapporte qu'il y a eu, en Russie, des inondations causées par le dégel de la neige. Il y a des sections du chemin de fer du Sud-Ouest qui menacent de céder. Les trains sont forcés à ne marcher qu'à demi-vitesse.

L'Empereur d'Autriche a fait don de 8000 florins aux victimes de l'inondation en Galicie.

Un emprunt du gouvernement mexicain.

Berlin, 20 mars—On rapporte que le gouvernement mexicain a fait des arrangements avec les Blischröder, Anthony Gibbs, de Londres, et la banque nationale mexicaine, pour l'émission d'un emprunt de 10,500,000 livres, arrangement qui a été sanctionné par le Congrès mexicain.

Une protestation de M. Chamberlain en faveur de l'Irlande.

Londres, 19 mars—M. Chamberlain écrit que la version qu'a donnée M. P. O'Brien de son discours à Birminghams, samedi dernier, est complètement fausse. Sa lettre a lui, Chambrelain, qui est, depuis longtemps, la propriété du public, contenait les germes d'un plan de conseils nationaux pour l'Irlande, plan qui avait été adopté d'abord après un sérieux examen, par les Parnellites. Si M. O'Brien et ses amis sont prêts à revenir à ce plan et abandonner ces projets plus ambitieux, il est tout prêt à leur prêter toute son attention.

Deux plans de colonisation en Russie

St-Pétersbourg 19 mars—Le gouvernement a soumis au conseil de l'Empire deux mesures, d'un grand intérêt. Dans la première, il s'agit de coloniser la côte caucasienne de la mer noire par des Cosaques. Cette mesure sera très probablement adoptée.

Le but de la seconde est d'organiser tout le nord du Caucase comme un district cosaque, d'après le système des Cosaques du Don. Ce système présente quelques difficultés, en ce qu'il force quelques communautés, entièrement européennes, à se conformer à la vie et aux mœurs des Cosaques.

Projet du gouvernement local par l'Angleterre et le pays de Galles.

Londres 20 mars—Le *Times* commente le projet du gouvernement local pour l'Angleterre et le pays de Galles, soumis par M. Ritchie à la Chambre des Communes hier soir. Il dit à ce propos qu'aucun réformateur libéral n'a pu scruter plus profondément la question que M. Ritchie. On appliquera probablement son système à l'Ecosse, l'an prochain, et les unionistes seront enchantés de donner de pareilles institutions à l'Irlande, aussitôt que la masse du peuple montrera qu'elle est capable d'en jouir.

La presse russe et la presse autrichienne.

Vienne, 20 mars—Le *Freindenblath* et la *Presse* disent que les commentaires de la presse chauviniste russe, à propos de la proclamation de l'empereur Frédéric, sont passablement exagérés. Les journaux, disent ils, ne sont imaginé qu'il existe une profonde dissidence entre le nouvel Empereur et Bismarck et qu'une dissolution de l'alliance austro-allemande est imminente. Les journaux russes, de leur côté disent que la presse de Vienne doit avoir un intérêt sérieux à parler ainsi; on verra bientôt la futilité de toutes ces attaques, etc.

Le steamer la Normandie.

Havre, 20 mars—Le steamer la *Normandie* est arrivé de New York.

Blame au vice-Consul français de Montréal.

Montréal, 20 mars.—A une assemblée d'individus opposés à l'action du vice-consul français ici, qui a cru devoir hisser à mi-mât son drapeau, par respect pour la mémoire de l'Empereur d'Allemagne, il a été décidé de protester contre cet acte.

Un comité a donc été nommé, avec mission d'obtenir des signatures à l'appui de la dite protestation.

Paris, 20 mars.—Le trois pour cent est coté à 82 francs 7 1/2 centimes.

Huit pieds de neige.

Chicago, 20 mars—Une dépêche de Lincoln, Nebraska, dit que d'après les avis reçus de différents points de l'Etat, l'ouragan de neige a fait rage pendant douze heures, surtout dans la partie ouest. Il y a eu jusqu'à huit pieds de neige et le vent avait une vélocité de 50 milles à l'heure. Tous les trains ont été retardés. L'orage a commencé par une forte pluie assez chaude qui s'est peu à peu changée en neige. Une grande quantité de ponts ont été enlevés par les eaux.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 20 mars—Le Comité des finances du Sénat a amendé le bill ayant pour but d'autoriser le secrétaire du trésor à appliquer le surplus de l'argent du trésor à l'achat de bons des Etats-Unis et au paiement de l'intérêt de la dette publique. Il a ordonné qu'il fut fait un rapport favorable autorisant l'achat des bons des Etats-Unis.

Le bill autorise le secrétaire d'Etat à recevoir tous les bons de 4 pour cent et à émettre, en retour, des bons de 2 1/2 pour cent, payables à l'époque de l'échéance du 4 pour cent.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 20 mars.—Le Président a nommé M. Strother M. Stockslager, de l'Indiana, commissaire du Bureau général des terres, et M. Thos. J. Anderson, de l'Iowa, assistant-commissaire.

Le département d'Etat.

Washington, D. C., 20 mars—Le département d'Etat a reçu avis du rappel du droit d'exportation qui existait jusqu'ici sur la laine dans l'Uruguay.

Le même département a été informé par le général Bragg, ministre des Etats-Unis au Mexique, que M. Oliver Wood, citoyen américain, qui a été arrêté par les Mexicains au mois de janvier dernier sous l'accusation de complicité avec le bandit Francisco Barnal, vient d'être relâché.

C'est sur la demande de M. Thos. B. Connery, secrétaire de la légation des Etats-Unis au Mexique et qui agissait à l'époque comme ministre intérimaire, que le prisonnier a été mis en liberté.

Fin de la grève.

Mason City, Iowa, 20 mars—La grève du Central Pacific RR. est terminée. Huit cents hommes qui s'étaient mis en grève ont repris le travail.

La famille Jay Gould.

St-Augustin, Florida, 20 mars—Le yacht à vapeur de Jay Gould est arrivé hier. M. Jay Gould a débarqué et a été accueilli à bras ouverts par ses amis et connaissances. Il avait bonne mine. Il est allé immédiatement à Ponce de Leon où se trouve sa famille. George est arrivé par un train spécial, à une heure. Après, on n'a plus vu ni l'un ni l'autre. On ne sait pas le résultat de leur entretien. Après un court séjour ici, toute la famille retournera à New York.

Italie.

Dépêches particulières de la *République Française*:

Rome, 1er mars.

En sortant hier de la séance du Sénat, M. Crispi n'a pas caché à un homme politique avec lequel il s'entretenait ses appréhensions au sujet de la lutte de tarifs qui s'engage aujourd'hui entre la France et l'Italie.

"Et tout cela, s'est-il écrié, par la faute de M. de Robilant! Il avait bien besoin de dénoncer le traité de 1881, sous lequel nos exportations en France ont augmenté, tandis que diminuaient les exportations de la France en Italie! Mais ce n'est pas le seul embarras que son passage aux affaires nous aura causé."

M. Crispi a cependant exprimé l'espoir que la lutte de tarifs ne durera pas et qu'un nouveau traité pourra bientôt être conclu dans l'intérêt des deux nations.

Rome, 1er mars.

Bien que contenue, l'irritation est très grande au Vatican contre M. de Bismarck.

Léon XIII a acquis par Mgr Galimberti l'assurance que, dans les articles du traité qui le relient à l'Allemagne et à l'Autriche, il ne se trouve aucune disposition obligeant l'Italie à modifier sa politique envers le Saint-Siège et à améliorer la condition du Pape.

On qualifie sévèrement, dans l'entourage du Pape, ce manquement à des promesses qu'on affirme avoir été faites à Léon XIII au moment des dernières élections pour le Reichstag, et l'on déclare que M. de Bismarck regrettera de les avoir oubliées.

Il paraît certain qu'une campagne très active se prépare dans le parti ultramontain allemand et que l'enseignement religieux dans les écoles est la question choisie pour engager la lutte.

Des conférences vont être faites dans toutes les parties de l'Allemagne ou domine l'élément catholique, pour réveiller et exciter le zèle des électeurs auxquels on démontrera que le Pape approuve et encourage l'opposition de M. Windthorst et des autres chefs du parti ultramontain.

Enfin le bruit court que Léon XIII a l'intention de se plaindre, directement, auprès de l'empereur Guillaume, de la déception que lui a infligée l'attitude de son chancelier.

Sous ce titre la "Politique à suivre," le *Secolo* publie un article dans lequel il démontre que l'Italie, au milieu de l'incendie qui menace d'embraser l'Europe, doit suivre une politique de neutralité, comme en 1870:

"A cette époque, elle a obéi à l'esprit de conservation. Aujourd'hui, cette attitude lui est imposée par un devoir de reconnaissance envers la France, dont le but unique et constant est d'obtenir la restitution de l'Alsace et de la Lorraine, et non de déclarer la guerre à l'Italie.

"S'il existe des malentendus entre ces deux puissances, il faut les dissiper. Une guerre avec la France serait non-seulement un crime contre l'Italie, mais contre la civilisation.

"Nos députés doivent vouloir et, au besoin, imposer, malgré les pressions venant de haut, une politique de neutralité, qui est seule une politique de paix."

L'*Officiel* de Rome, du 29 février, publie le décret édicté en vertu de la faculté concédée au gouvernement par l'article 2 de la loi du 10 février 1888, lequel augmente, à partir du 1er mars, les droits d'entrée établis par le tarif général pour les marchandises de provenance française.

Parmi ces droits sont compris ceux sur les vins, les esprits, l'huile, le café, le sucre, le chocolat, le savon, la parfumerie, les couleurs, les meubles, les jouets en bois, le papier, les livres, les fusils, les semoules, les fruits dans le vinaigre ou l'huile, les poissons, les bougies, les plumes, la mercerie, les éventails, les pianos, les fleurs, les fruits, les farines, etc.

Les droits sur les produits textiles, les peaux, la céramique, les verres et le cuivre sont augmentés de 50 0/0; ceux sur les fers de 20 0/0 et ceux sur les machines de 30 0/0.

L'ANGLETERRE ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889 EN FRANCE.—On lit, dans la *République Française* du 3 mars:

"Hier, a eu lieu une grande réunion du comité londonien de l'Exposition universelle de 1889. Le lord-maire présidait. Le consul général de France et le chancelier du consulat étaient présents.

"Le lord-maire a rappelé que le gouvernement britannique ne prenait pas officiellement part à l'Exposition, mais que néanmoins toutes facilités seraient accordées aux exposants pour l'envoi de leurs produits. Le lord-maire a ajouté qu'il avait réuni le comité pour aviser aux mesures à prendre en vue d'assurer une digne représentation des intérêts britanniques.

"Diverses résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Elles comportent la création de comités spéciaux.

"L'un d'eux, le comité exécutif, est autorisé à organiser une souscription et à constituer un fonds de garantie auquel on n'aura recours que si les sommes recueillies à titre de dons volontaires ne suffisent pas à couvrir les dépenses de la section. Le lord-maire s'est inscrit pour 500 livres sterling (12,500 fr.) La première liste représente déjà un chiffre élevé.

"Cette réunion a été un succès, et il est maintenant certain que la Grande-Bretagne sera représentée à Paris, en 1889, aussi bien, sinon mieux, qu'aux précédentes Expositions.

LA RUSSIE ET LE VATICAN.—D'après l'agence Havas, malgré les bruits répandus, il n'y a pas eu jusqu'ici, entre le Vatican et la Russie, de négociations proprement dites. Tout se réduit à de simples pourparlers.

L'entente ne peut s'effectuer, parce que la Russie demande au Vatican les trois concessions suivantes: 1. nomination des évêques catholiques par le Czar; 2. emploi exclusif de la langue russe dans les églises catholiques pour prêcher et catéchiser, enfin pour tout ce qui n'a pas un caractère absolument liturgique; 3. enseignement de la religion russe aux enfants issus de père et mère de religion différente.

Jusqu'à présent, le Vatican n'a pas accepté ces conditions.

Guibollard au restaurant.
—Garçon! combien la portion de lapin?
—Cinquante centimes, monsieur!
—Très bien, et la sauce?
—La sauce ne coûte rien, monsieur!
—Parfait! servez-moi un plat de sauce! j'ai apporté du pain!

MALADIES DE PEAU DES ENFANTS.

Notre enfant le plus âgé fut attaqué, à l'âge de six mois, d'une violente maladie de peau. Tous les remèdes ordinaires n'ayant produit aucun résultat, nous avons fait venir notre médecin de famille, qui a essayé d'un traitement. Le mal s'est néanmoins répandu avec une incroyable rapidité jusqu'à ce que la partie inférieure de la personne de l'enfant, du milieu de son dos à ses genoux, ne présentait plus qu'une apparence envenimée, rugueuse, laide et maladive. Nous n'avions ni repos la nuit, ni paix le jour. Finalement, on nous engagea à essayer des REMÈDES "CUTICURA". L'effet fut simplement merveilleux. En trois ou quatre semaines une cure complète fut opérée, l'enfant devenant aussi blanc et aussi sain que s'il n'avait jamais été malade. Dans mon opinion vos excellents remèdes l'ont sauvé; il est aujourd'hui fort et sain, et la maladie n'a pas reparu.

GEO. B. SMITH,
Avocat et Ex-Pros. Att'y, Ashland, O.

RÉFÉRENCE: J. G. Weist, Pharmacien, Ashland, O.

DES MILLIERS D'ENFANTS

Viennent au monde tous les jours avec quelque affection de la peau, tels qu'exema, croute laiteuse, maladie du cuir chevelu, teigne, etc., qui se développent, occasionnent une grande démangeaison, une sensation de brûlure extraordinaire et deviennent, si on ne les traite pas convenablement, une source de tortures.

Un bain chaud avec le SAVON CUTICURA, qui purifie la peau d'une façon si exquise, et une simple application du CUTICURA, qui guérit les maladies de la peau, avec une petite quantité de CUTICURA RESOLVENT, le nouveau purificateur du sang, suffit souvent pour arrêter les progrès de la maladie et amener une guérison rapide et permanente.

Donc, aucune mère aimant ses enfants, qui s'enorgueillit de leur beauté, de la pureté de leur sang, de leur santé, et qui se plait à leur garantir ce grand bienfait d'une peau sans tache et d'un corps nourri de sang pur, ne doit manquer de faire usage des REMÈDES CUTICURA.

Vendus partout. Prix: CUTICURA, 50 cts; SAVON, 25c; RESOLVENT, $1. Préparé par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.

Demandez "How to Cure Skin Diseases," 64 pages, 50 illustrations, et 100 attestations.

BÉBÉS.—La peau et le cuir chevelu des enfants conservés et embellis par le CUTICURA MEDICATED SOAP.

Catarrhe Constitutionnel.

Aucune maladie simple n'a entraîné plus de souffrances ou hâté l'affaiblissement de la constitution que le catarrhe. Le sens de l'odorat, du goûter, de la vue, de l'ouïe, la voix humaine, l'esprit—un de ces sens ou plus, et quelquefois tous, cèdent à son influence destructive. Le poison qu'il distribue dans tout le système attaque toute la force vitale, et brise les constitutions les plus robustes. Ignoré, parce qu'il est très peu compris, par la plupart des médecins, faiblement assailli par des empiriques et des charlatans, ceux qui en souffrent ont peu d'espoir d'être soulagés de ce côté-ci de la tombe. Il est donc temps que le traitement populaire de cette terrible maladie par des remèdes à la portée de tous passe immédiatement entre les mains de personnes compétentes et dignes de foi. La nouvelle méthode qui n'a pas été essayée jusqu'ici, adoptée par le Dr Sanford dans la préparation de sa CURE RADICALE a gagné l'approbation cordiale de milliers de personnes. Instantané est le soulagement qu'il donne dans tous les maux de tête, éternuement, nasillement et respiration obstruée et fait disparaître les symptômes oppressifs, dégage la tête, adoucit la respiration, restaure les sens de l'odorat, le goût et l'ouïe et neutralise la tendance constitutionnelle de la maladie vers les poumons, le foie et les reins.

LA CURE RADICALE SANFORD consiste en une bouteille de la CURE RADICALE, une boîte de DISSOLVANT CATARRHAL et un ASPIRATEUR AMÉLIORÉ; prix, $1.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

DOULEURS DES REINS,

Entorses et Faiblesses,

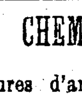

Soulagées en une minute par ce merveilleux antidote pour douleurs, inflammation et faiblesses le **Cuticura Anti-Pain Plaster**. Le meilleur et unique emplâtre fortifiant et qui supprime toutes douleurs. Propre à soulager immédiatement et à guérir [illegible] les douleurs des reins et de l'utérus, la faiblesse, etc. Garanti comme pleinement supérieur à tous les autres emplâtres. Dans toutes les pharmacies, 25 cts., cinq pour $1, ou, libre de port, à la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., BOSTON, MASS.

1er juin—mer, sam, dim

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex......11:00 pm	No 2 Ex......9:15 am
No 3 Lim. Ex...8:30 am	No 4 Cal Ex......5:35 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 5 Cin. Ex...7:10 am	No 2 Cincl Line...8:05 am
No 1 Fast Line 7:20 pm	No 4 Coast Ac...3:55 pm
No 5 Coast Ac. 9:05 am	No 2 Cin Ex....8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express. 9:20 pm	No 51 California Express. 7:50 am
No 54 R. R. Local.....11:30 am	No 53 R. R. Local......3:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited. 9.30 am	No 2 Limited....5:00 pm
No 5 Fast line 6:15 am	No 6 Fast line 10:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.

ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée.........7.37 pm	Départ.........8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.	
Arrivée.........9.30 am	Départ.........3.30 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1........9.00 am	No. 2........5 00 pm
No. 3........6.25 pm	No. 4........7 00 am
No. 5........10.00 am	No. 6........3:45 pm

Excursion du dimanche.

Arrivée........8.40 pm	Départ........8:00 am

SOUTHERN PACIFIC CO.—MORGAN LINE.

No 19 Califor...5.25 pm	No 1 Local......6 00 pm
No 17 Local...9.15 am	No 20 Califor...10 45 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4.00 p.m., 4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache 6:30 a.m., 5 00 pm
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8.10 pm	Shell Beach—6.30 am. Dimanches seulement—6:00am., 4.00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 21 MARS 1888.

Shreveport—JOHN D SCULLY, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Shreveport—G. W. SENTELL, à 5 P M
Point Houmas—FANCHON, à 12 M
Ouachita River—ALABAMA, à 5 P M
Ouachita River—JOHN H HANNA, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Quarantine Station—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M
Washington—WARREN, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M

JEUDI, 22 MARS 1888.

Bayou Goula—DANUBE, à 12 M.
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 P M
Bas du fleuve—HORNET, à 11 A M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

U. S. SIGNAL OFFICE.

20 mars 1888 { 7 P M. Temps méridien. 7 2 P M. Temps, local.

Hauteur des Eaux.

Augusta	......	Nashville Tenn	9.7
Cairo, Ill.	34.1	Nlle-Orléans	10.8
Cincinnati, O.	17.1	Omaha, Neb.	7.6
Davenport, Ia.	5.7	Pittsburg, Pa.	5.5
Keokuk, Iowa.	8.1	Shreveport, La.	20 6
La Crosse, Wis	glace	St. Louis, Mo.	15.8
Leavenworth, K	13.8	St. Paul, Minn.	......
Louisville, Ky.	8.5	Vicksburg	27.1
Memphis, Tenn	20.4	Yankton	......

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 20 mars—Le fleuve baisse. Temps frais et couvert. Descendant, City of New Orleans et Oakland et barges pour la Nlle-Orléans. Montant, City of Baton Rouge pour St Louis. Arrivé, City of Providence de St. Louis. Le T P Leathers partira ce soir.

Memphis, 20 mars—Le fleuve a haussé de 2 pouces. Temps couvert et frais. Départs, City of Vicksburg pour St Louis à 1 p m; Jay Gould et barges pour St Louis à 2 p m; Ohio pour Cincinnati à 8 p m.

Cairo, 20 mars—Le fleuve a 25 pieds 7 pouces et monte. Temps pluvieux et froid. Arrivé, John Gilbert de St-Louis. Départs, New Mary Houston pour la Nlle-Orléans, Port Eads pour la Nlle-Orléans; John Gilbert pour le Haut du fleuve.

Louisville, 20 mars—La rivière baisse—8 pieds 3 pouces dans le canal; 6 pieds 1 pouce aux chutes. Temps clair et plus frais.

Evansville, 20 mars—La rivière a 16 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et frais. Départ, City of Nashville pour Florence.

Cincinnati, 20 mars—La rivière a 16 pieds 11 pouces et baisse. Départs, I. A Sherley pour Pittsburg; Commonwealth pour la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 20 mars—La rivière a 5 pieds 8 pouces et monte. Temps chaud et beau.

Les Passes.

Port Eads, 20 mars, 6 p m—Vent du nord-ouest. Arrivés, hier soir, steamship Professor Morse, capitaine Hardie, de Puerto Cortez; goëlette Geo Moulton, Jr, capitaine Landerkin, de New-York; barque anglaise Brandon, capitaine James, de Rio de Janeiro, sur lest.

Départs, barque Encarnacion pour Barcelone et goëlette Isaac Rich pour Truxillo.

Marchés

Paris, 20 mars—Les rentes 3 pour cent 82 fr. 7 1/2c.

Havane, 20 mars—Or espagnol 231 3/4 à 232. Change ferme. Sucre calme.

Liverpool, 20 mars, midi—Coton—Calme et les prix en faveur des acheteurs. Ventes 8,000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation. Middling uplands 5 3/16d. Middling Orleans 5 7/16d.

Recettes 35,000 balles, coton américain 23,800 balles.

Liverpool, 20 mars, 4 p m—Coton—Ventes de coton américain 6900 balles.

Liverpool, 20 mars, 4 p m—Coton—Futurs calmes—livraison en mars, mars et avril 5 19/64d vendeur, avril et mai 5 19/64d acheteur, mai et juin 5 21/64d vendeur, juin et juillet 5 22/64d acheteur, juillet et août 5 24/64d vendeur, août et septembre 5 24/64d vendeur, septembre et octobre 5 16/64d vendeur, septembre 5 24/64d vendeur.

Manchester, 20 mars, 4 p m—Tissus calmes et demande modérée.

New-York, 20 mars, midi—Coton facile et en baisse de 1/16.

Ordinary 7 3/16, Good Ordinary 8 5/8, Strict Good Ordinary 9 1/8, Low Middling 9 9/16, Middling 10 1/16, Golfe 10 3/16. Ventes 200 balles.

New-York, 20 mars, p. m.—Coton facile. Middling Uplands 10. Orleans 10 1/8d. Ventes 143 balles.

Futurs—fermes à la clôture.

Livraison en mars 9.85, avril 9.90, mai 9.80, juin 9.89, juillet 9.86, août 10, septembre 9.68, octobre 9.53, novembre 9.42, décembre 9.43, janvier 9.51.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 20 MARS 1888.

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship New Orleans, Halsey, New-York.
Steamship El Monte, Hawthorne, New-York.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Cedar Keys et Punta Gorda, Fle.

ARRIVES.

Steamship Professor Morse, Hardie, Puerto Cortez.
Goelette (ang) Royalist, Michael, Utilla
Goelette George Moulton Jr, Landerkin, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

John H Hanna, Holmes Monroe.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Assumption, Dodd, Lockport.
Alice LeBlanc, LeBlanc, Lockport.
Warren, Kennison, Washington.
G W Sentell, Johnson, Shreveport.
Era No 10, Hamilton, Oak Ridge.
Goëlette Laura L. ———, Tchefuncte.
Goëlette New Jennie, Pearl River.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par goëlette Royalist — 2840 régimes figues bananes 34,050 cocos S Oteri.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer John H Hanna—426 balles coton 178 sacs graine coton 1485 douves 213 barils huile et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—22 balles coton 1 boucts sucre et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Assumption—77 boucts sucre 7 barils mélasse et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Alice LeBlanc—47 boucts sucre 107 barils mélasse et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer Warren—247 balles coton 8148 sacs graine coton 17 sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer G W Sentell—536 balles coton 2070 sacs graine coton et fret assorti.

OAK RIDGE—par steamer Era No 10—1042 balles coton 804 sacs graine coton et fret assorti.

TCHEFUNCTE—par goëlette Laura L—7 balles coton.

PEARL RIVER—par goelette New Jennie—7 balles coton.

Par les chemins de fer.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1438 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—319 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—103 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1751 balles coton 1 wagon graine coton 4 wagons farine graine coton 3 wagons tourteaux et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—141 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—12 balles coton 82 boucts sucre 8 sacs riz brut 454 sacs farine graine coton 142 barils vin et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 20 mars 1888.

A. A. Moulton et Co

Le steamship Hudson, capitaine H. R. Freeman, est arrivé de bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Alava	Havre	1er dist. 27
Clinton	....	Alger
Dupuy de Lome	Havre etc	4e dist. 42
Efficient	Gênes	4e dist. 42
El Monte	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Elmfield	Brême	rue 6e
Federico	Havre	4e dist. 43
Glodiolus	Barcelone et Gênes	rue 7e
Hutchinson	Havane	Alger
Intrepid		4e dist. 42
Murciano	Liverpool	3e dist. 25
Madrid	Savanilla	2e dist. 7
New Orleans	New York	2e dist. 6
Nashville	Liverpool	1er dist. 14
Parole	Laid up	Alger
Professor	Liverpool	2e dist. 10
Pedro	Anvers	Pic Tier
Yucatan	Liverpool	1er dist. 20

NAVIRES.

Noms	Destination	Amarrage
Cora		1er dist. 35
Julia		rue 1re
Margarethe		2e dist. 18
Susanne	Havre	4e dist. 47
Riverside		1er dist. 33

BARQUES.

Noms	Destination	Amarrage
Giulia	Lisbonne	rue 7e
Leopoldo		3e dist. 29
Marian King		4e dist. 47
Maria Luigia		rue 1re
Maria Louise		1er dist. 30
Sator		3e dist. 39
Superior	Espagne	rue 7e
Sir H Lawrence	Cardiff	Souhaps 1
Voladora	Barcelone	1er dist. 36

GOELETTES.

Noms	Destination	Amarrage
Carmela		2e dist. 18
C W Jones		6e dist
Lizzie S James	Tampico	Gouldsboro
Maggie S Hart		Gretna
R B Locke		2e dist. 17

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Dorado, Byrne........parti 17 mars
Steamship Knickerbocker, Kemble..parti 17 mars
Steamship Chalmette, Adams.........parti 20 mars

ROCKPORT (MAINE).

Goëlette St Thomas, Kelly...........en char. 3 mars
Goëlette W. J. Lermond..............en ch. 10 mars

LIVERPOOL.

Steamship Explorer, Brown..................parti 4 fev
Steamship Costa Rican, Watson.............parti 15 fev
Steamship Statesman, Edgar...............parti 24 fev
Steamship City of Lincoln, Frye.........parti 15 fev
Steamship Nivelo Ugarte....................parti 26 fev
Steamship Jamaican, Coward...............parti 4 mars
Steamship Scholar, Corbishley............parti 1 mars
Steamship Haytian, King.......................parti 15 mars

ANVERS.

Steamship Marseille, Mollière...............parti 8 mars

PAUILLAC.

Steamship Marseille Mollière.................parti 12 mars

LONDRES.

Steamship Erl King, Priske...................parti 25 fev

SWANSEA

Steamship City of Lincoln, Frye............parti 20 fev

BORDEAUX.

Steamship Tri Sina, Rossich....................parti 18 fev

BREME

Navire Hampton Court, Kruse.................parti 18 fev

MONTEVIDEO.

Barque Neophyte, Sanders......................partie 19 janv

RIO DE JANEIRO.

Navire Melmerby, Smith..........................parti 24 déc
Navire Prince Louis, Page........................parti 27 déc

BUENOS AYRES

Barque Navigator, Mastellone..................parti 25 fev

PORT VENDRES.

Navire Shelburne, Smith..........................parti 12 fev

GENES.

Barque Oma, Dutchman...........................partie 9 janv

MESSINE.

Steamship St Asaph..................................parti 21 fev

PALERME.

Steamship Kuperra, Thompson...................parti 5 mars

AVIS AUX CREANCIERS.

Manuel M. Borges vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,519—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Manuel M. Borges, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 mars—21 25 30

Anthony Clessi vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,931—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 mars—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph E. Comes vs ses créanciers—No 23,566—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Joseph E. Comes soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 58 rue Royale, en cette ville, le SAMEDI, 28me jour d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et en attendant, que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 mars—3f au 28 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Walter S. Smith vs. ses créanciers—No 23,548 Division "D"—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Walter S. Smith, individuellement et comme membre de l'ancienne raison sociale de Baer & Smith soit et est par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Zach. Spearing, notaire en cette ville, en son bureau, No 46 rue St. Charles, le LUNDI, deuxième jour d'avril 1888, à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1888
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 mars—3f au 2 avril

B. J. West's Sons & Co, Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite société vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,991—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Albert Baldwin, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 mars—18. 23. 27.

Succession de Emile Gamet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,497—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Emile Gamet, exécutrice testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.

17 mars—17, 23, 30

PETITES ANNONCES

A. B. Phillips, notaire, 5 Com'l Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $50,000.

29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

DEMANDES.

ON demande immédiatement un bon FLEURISTE pour une petite place de commerce. Emploi à l'année, $20 par mois. Répondre de suite au Centrale Nursery, 99 Market St., Memphis, Ten. 16 mars—1 sem.

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, une grocerie et bar faisant de bonnes affaires dans le second district. S'adresser E. B., bureau de l'Abeille. 16 mars—7j

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.

E. COURRIBET,
Encoignure Magnolia et Joséphine.

4 mars—1m

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE,
Artiste.
40 rue Toulouse.

11 nov—1a

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING, FLEURISTE.

279....RUE DECATUR....279

21 avril—1 an Près le Marché Français.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Pierre Pizzini, individuellement et comme membre de la maison Pierre et Paul Pizzini et pour et au nom de la dite maison vs ses créanciers et les créanciers de la dite maison.—No 23,378.—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci jointe enliassée et les comptes, tableaux et affidavit y annexé, et la Cour étant satisfaite que le pétitionnaire débiteur s'est conformé à toutes les formalités requises par la loi, la cession des propriétés du dit Pierre Pizzini, individuellement et comme membre de la dite maison Pierre et Paul Pizzini, soit par le présent acceptée pour le bénéfice des créanciers du dit Pierre Pizzini et ceux de la dite maison, et qu'une réunion des créanciers, soit par le présent ordonné et ait lieu le Samedi le 31ème jour de mars 1888, pardevant Alphonse V. Philips, notaire, à 11 heures A. M., afin de choisir un syndic: Il est de plus ordonné que toutes procédures soit contre la personne ou la propriété du dit Pierre Pizzini et contre la dite maison soient suspendues. Il est de plus ordonné que la dite réunion des créanciers ait par le présent pouvoir et autorisée de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des débiteurs et de déterminer si le syndic nommé à cette réunion sera requis de fournir cautions, et il est de plus ordonné que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 février 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

28 fév—3 f au 31 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Jos. Barrangue Jr vs. ses créanciers—No 23,432 Division B—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Joseph Barrangue Jr est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant Ferdinand K. Lobner, notaire, le JEUDI, 5me jour d'avril 1888, pour nommer un syndic et voter sur toute la pétition et sur le répit demandé par l'insolvable, et sur telles autres affaires qui pourraient être présentées durant la dite réunion, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit débiteur soient suspendues, et que George Tiyard, Esq., avocat, soit et est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.

4 mars—3f au 5 avril

ANNONCES POLITIQUES.

TICKET RÉPUBLICAIN.

GOUVERNEUR,
H. C. WARMOTH,
de Plaquemines.

LIEUTENANT GOUVERNEUR,
ANDREW HERO, Jr.,
d'Orléans.

SECRÉTAIRE D'ETAT
JOHN F. PATTY,
de Ste-Marie.

TRÉSORIER,
H. F. FLANDERS,
de Lafayette.

AVOCAT GÉNÉRAL,
ROBERT RAY,
de Ouachita.

AUDITEUR,
JAMES FORSYTHE,
de Catahoula.

Election 17 avril 1888.

Attendu que le parti républicain a été voué à l'éducation de tout le peuple et est en faveur de toutes les tentatives qui pourront être faites pour placer l'instruction sur une base solide dans l'Etat de la Louisiane;

Attendu que la place de surintendant de l'instruction publique n'a pas de caractère partisan;

Attendu que dans la personne de l'Hon. Joseph A. Breaux, de la paroisse Ibérie, nous reconnaissons un ami dévoué des intérêts de l'éducation, un conservateur à vues larges et libérales dont l'honnêteté, l'intégrité et la haute compétence ne sont contestées par personne et dont l'élection assurera, en suite dans toutes les classes, en dehors des questions de race, de couleur ou de servitude antérieure.

Résolu que nous engageons les électeurs républicains de cet Etat à accorder leurs suffrages à l'Hon. Jos. A. Breaux pour la place de surintendant de l'instruction publique.

PLATEFORME.

Nous, les représentants du parti républicain en Louisiane, réunis en Convention, déclarons que les résolutions suivantes sont l'énoncé des principes cardinaux du parti républicain de cet Etat.

Nous attestons notre dévouement aux doctrines essentielles et aux mesures par lesquelles le républicanisme s'est identifié telles qu'elles sont énoncées dans la plateforme nationale du parti, réunie en Convention à Chicago, en juillet 1884, persuadés que l'exécution impartiale et la mise en vigueur de cette plateforme assureront toujours le maintien des institutions libres et des règles d'un gouvernement populaire.

Nous condamnons les tendances au commerce libre de l'administration du Président Cleveland et l'organisation de la Chambre des Représentants à Washington qui a nommé pour speaker un champion du libre échange lequel a composé le comité des voies et moyens de manière à mettre en péril toutes les industries protégées du pays et notamment celles de notre Etat—le sucre et le riz. Nous voyons avec étonnement nos représentants au Congrès voter pour l'organisation que nous condamnons.

Nous n'avons pas vu avec moins de surprise

LA DERNIÈRE CONVENTION DÉMOCRATIQUE à Baton Rouge ignorer entièrement la question de protection pour nos industries, et, par sa cordiale adhésion au Président Cleveland, donner la preuve manifeste de sa sympathie pour les tendances pernicieuses au commerce libre si dangereuses pour la prospérité de notre Etat bien aimé et du peuple.

Croyant qu'il est du devoir du gouvernement national et du gouvernement d'Etat de favoriser et de protéger les intérêts agricoles et manufacturiers ainsi que et industries de l'Etat, nous nous engageons à faire tous nos efforts pour obtenir une législation qui sauvegarde le principe américain de la protection pour toutes nos industries, en dehors de toute considération de temps, de place ou de localité, dans le but d'assurer au travail et au capital leurs droits et leurs privilèges et de les protéger contre la concurrence et l'intervention étrangère.

Nous dénonçons comme en complète contradiction avec l'esprit et l'essence des quatorzième et quinzième amendements à la Constitution des Etats-Unis les mesures de proscriptions adoptées par le gouvernement d'Etat dans les affaires politiques dans la mise en vigueur d'une loi d'élection corruptrice dans le but avéré de priver de leurs droits de libres citoyens une classe d'électeurs.

Nous nous portons comme garants de l'adoption par le parti républicain d'une administration économique; nous condamnons le système en vertu duquel le parti démocratique entasse dette sur dette en faisant voter par le corps législatif des allocations inégales, injustes, hors de toute proportion avec les revenus de l'Etat.

Nous approuvons et acceptons le règlement de la Dette d'Etat, tel qu'il a été prévu par la Constitution de l'Etat et déclarons que le revenu provenant de la taxe levée pour le paiement de l'intérêt annuel de la dette sera religieusement appliqué au but pour lequel il a été imposé et que la somme qui dépassera le montant requis sera mise de côté et servira de fonds d'amortissement pour le rachat des bons d'Etat.

Nous insistons sur le maintien et la protection de nos levées publiques dans toute l'étendue de l'Etat et nous nous engageons à consacrer autant des fonds publics qu'il sera nécessaire pour atteindre ce résultat, de sorte que nos citoyens soient toujours protégés contre les inondations du Mississipi et de ses tributaires.

Nous approuvons la loi du Congrès qui alloue la somme de $15,000, chaque année, pour l'entretien des Stations d'agriculture dans les différents Etats. Nous recommandons à notre Législature d'Etat d'y ajouter les fonds nécessaires pour atteindre le but requis, de façon à nous assurer les meilleures méthodes de culture de nos différents produits.

Nous applaudissons à l'engagement pris cordialement et les efforts faits par le parti républicain, pour l'éducation populaire sur une base solide et durable, et nous requérons vivement nos représentants au Congrès de ne rien épargner pour obtenir l'adoption du Bill d'instruction de Blair.

Nous appelons de grand cœur l'immigration dans notre Etat, mais nous condamnons l'importation des travailleurs liés par un contrat, ce qui tend à abaisser les gages et le salaire et à priver ces derniers d'un emploi qu'ils occupent actuellement.

Nous condamnons l'usage du labeur des "convicts" en dehors des travaux publics, et nous demandons qu'on ne le mette pas en concurrence avec le travail libre.

Le parti républicain est le parti des travailleurs et cherche, avant tout, à protéger le labeur de ces derniers contre la concurrence du travail des esclaves, des péons, des ouvriers européens engagés à travailler au rabais. Pour arriver à ce but, nous voulons qu'on lève des droits sur leurs produits, de façon que le travail américain reçoive toujours une ample compensation.

Nous déplorons les grèves comme funestes et produisant l'anarchie; nous recommandons l'arbitrage comme le moyen de conciliation qui doit être employé chez toute nation civilisée, pour ajuster les différends entre les patrons et les ouvriers.

Nous invitons nos concitoyens de la Louisiane, sans distinction de parti, à coopérer avec nous au maintien des intérêts sacrés de l'Etat avec lequel nous sommes complètement identifiés et confiants dans l'arrivée au pouvoir du parti républicain, assurés dix mois d'avance, nous assurons à tout homme qui respecte et observe la loi, à toute industrie qui contribue à la prospérité de la Louisiane la juste encouragement que toute communauté a honoré de donner et qui lui assure la paix et le progrès.

16 mars—1 mois